

Hauts-de-France, Nord
Sars-et-Rosières
place de la Mairie

Ancienne école primaire de garçons et mairie, actuellement mairie et salle des fêtes de Sars-et-Rosières

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59002299
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : inventaire topographique PNR Scarpe-Escaut
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mairie, école primaire
Genre du destinataire : de garçons
Destinations successives : mairie, école primaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1913. 4e feuille 692, 693 ; 2003, A, 1073

Historique

En 1859, le sous-préfet de Valenciennes déplore auprès du préfet du Nord l'absence d'école de garçons et de mairie. Le projet est mis en oeuvre la même année : la commune passe commande à l'architecte valenciennois Louis Dutouquet d'une maison de mairie et d'école de garçons ; le projet, daté de 1859, est approuvé par le conseil municipal le 7 janvier 1860 ; le terrain, acquis en 1862, se situe sur l'axe principal traversant le village, mais isolé au milieu des champs et des pâtures ; il est qualifié de "bien central, bien aéré et paraît réunir tous les avantages désirables". La réception définitive des travaux a lieu le 13 février 1864. Le projet d'origine prévoit une salle de classe à trois travées, avec entrée commune avec le logis de l'instituteur ; ce projet avait pour inconvénients une entrée commune et une salle de classe trop exiguë, alors que la commune était en pleine expansion démographique ; un travée est donc ajoutée, à gauche, pour agrandir la salle de classe, et une porte est ménagée sous la fenêtre de droite pour accéder à cette salle de façon indépendante. La porte commune initialement prévue pour les élèves et leur instituteur est donc désormais réservée à celui-ci ; elle donne accès à un vestibule dans le prolongement duquel se trouve l'escalier menant à l'étage composé de 3 chambres et d'une pièce à linge desservies par un couloir ; au rez-de-chaussée, le vestibule donne à droite sur le cabinet de l'instituteur, sur la rue, et à l'arrière sur la cuisine, sur laquelle ouvrent successivement un fournil, un four et une remise ; un puits est accolé au droit du four, dans la cour de récréation. Celle-ci est située à l'arrière, les latrines étant disposées contre le mur du fond. L'accès à la mairie se fait par la porte située à droite du bâtiment ; elle ouvre directement sur un escalier en vis menant, à l'étage, à une antichambre donnant accès au cabinet du maire, situé au-dessus du vestibule, et à la salle du conseil municipal, placée au-dessus de la cuisine de l'instituteur. Le projet prévoyait une couverture en ardoise de Fumay.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle
Dates : 1859 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Dutouquet (architecte, attribution par source)

Description

L'édifice, construit en brique et couvert en tuile mécanique, avec tuiles creuses faîtières vernissées, comporte 1 étage carré et 7 travées ; un cordon de brique sépare les deux niveaux. Les deux parties du bâtiment sont clairement individualisées.

L'élévation des 3 travées de la partie de droite est tant pleine que vide, alors que les 4 travées de gauche sont plus larges que les trumeaux qui les séparent. La partie gauche, au rez-de-chaussée surélevé, consacrée à l'école, est à 4 travées, avec des baies couvertes d'arcs segmentaires, plus larges que les autres, afin de permettre un meilleur éclairage de la salle de classe ; la porte donnant accès à cette salle est percée sous la baie latérale de droite, ce qui entraîne un ressaut du cordon courant sous les baies ; la porte latérale de gauche est un aménagement récent, réalisé pour des raisons de sécurité depuis la transformation de la salle de classe en salle des fêtes ; la partie de droite, à 3 travées, ouvre par 2 portes latérales ; au rez-de-chaussée, les 3 baies sont couvertes en plein-cintre. Les 7 baies de l'étage, homogènes, encadrées de pilastres en brique, tentent, malgré la différence de taille des trumeaux qui les séparent, de donner une certaine homogénéité au bâtiment.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, tuile creuse plombifère
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon couvert
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier en vis

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série O 553.

Illustrations



Vue générale de face.
Phot. Philippe Dapvril
IVR31_20045900495X

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Village (IA59002306) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Sars-et-Rosières

Auteur(s) du dossier : Cyril Cailleau, Renaud Benoit-Cattin, Sophie Luchier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut



Vue générale de face.

IVR31_20045900495X

Auteur de l'illustration : Philippe Dapvril

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc naturel régional Scarpe-Escaut
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation